

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 juin 2019**

Communication n° 26/06.2019

Objet: Jardins vivants

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En collaboration avec les communes partenaires, Région Morges entame la mise en œuvre de son plan d'action pour la biodiversité. Ce dernier comprend 24 actions concrètes pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les processus d'aménagement du territoire.

Parmi les actions retenues pour 2019, la campagne « Jardins Vivants » vise à sensibiliser les propriétaires de maisons individuelles aux enjeux de préservation de la biodiversité et les inciter à réaliser des aménagements favorables à la faune locale dans leur jardin. Elle se décline en deux actions complémentaires :

- Une série d'articles publiés dans les bulletins des communes et recensés sur le site internet de Région Morges. Pour la commune de Saint-Prex, un article est paru dans l'édition de juin de « La Balise »
- Un accompagnement personnalisé pour des propriétaires qui souhaiteraient savoir ce qui serait envisageable pour favoriser la biodiversité dans leur jardin. Les propriétaires intéressés peuvent s'annoncer jusqu'au 31 juillet sur le site internet de Région Morges.

(<http://www.regionmorges.ch/Jardins-Vivants>, voir flyer)

Un bilan de ces actions sera réalisé en fin d'année.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 juin 2019/CM – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35